

**Commission Télévision (biennium 2013-2015)**  
**Jeudi 29 octobre 2015**

**COMPTE RENDU**

**MEMBRES**

**Présidence**

TV5MONDE

**Vice -Présidence**

CRTV (Cameroon Radio Television)

**Membres**

Radio- Télévision Belge de la Communauté Française

Office de Radiodiffusion-Télévision du Bénin

Radiodiffusion-Télévision du Burkina Faso

Radiodiffusion-Télévision du Burundi

TV5 Québec-Canada

Radio-Canada (TV)

Télé Québec

Radiodiffusion-Télévision Ivoirienne

France Télévisions

Mauritius Broadcasting Corporation

Office de Radiodiffusion-Télévision du Mali

Société Nationale de la Radio- Télévision du Maroc

Télévision de Mauritanie

Office de Radiodiffusion-Télévision du Niger

Radiodiffusion-Télévision Sénégalaise

Seychelles Broadcasting Corporation

Radio Télévision Suisse

Télévision Togolaise

Télévision du Vietnam

**Observateurs**

Organisation Internationale de la Francophonie

Communauté des Télévisions Francophones

**ORDRE DU JOUR**

1. Adoption du projet d'ordre du jour
2. Examen du rapport de la commission TV de Ouagadougou et du document de travail 2014
3. Tour d'horizon des programmes et de la programmation des émissions du CIRTEF sur TV5Monde et chez les partenaires.
4. Centres Régionaux de production et de formation (CRPF)
5. Les productions en cours (séries, fonds CIRTEF, Coproductions internationales, minisérie)
6. Echanges de programmes
7. AIME (Archivage Interactif Multimédia Economique) en 2015 et ARCHIBAL
8. Analyse des conclusions du SEFOR 2015 (ateliers TV)
9. Plan d'action du biennium 2013-2015
10. Recommandations
11. Divers
12. Date et lieu de la prochaine réunion

Nous avons eu le plaisir de noter cette année une forte participation des membres de cette commission, voire même une participation élargie, puisque plusieurs autres chaînes se sont jointes à notre réunion.

Cette commission TV était présidée par TV5Monde représentée par Marjorie Vella, Directrice adjointe des programmes par intérim, qui a succédé à Chantal Bernheim, Directrice Relations Extérieures de la RTS.

Fabienne Saint-Criq (France Télévisions) a été désignée Rapporteur de cette séance.

La commission a examiné et validé le rapport de la dernière commission TV de Ouagadougou de 2013.

Mafarma Sanogo (CIRTEF) a détaillé les **contenus produits** et mis à disposition des chaînes membres ainsi que leur programmation sur les antennes de TV5Monde et de la RTBF.

L'émission Reflet Sud a fait l'objet d'une réflexion plus approfondie.

Il a été souligné que la programmation de Reflets Sud sur les antennes de TV5monde n'entre pas en concurrence avec celles des chaînes membres.

Deux problématiques ont été soulevées : la question de la qualité technique des programmes livrés d'une part, la rigueur dans la sélection éditoriale des projets de documentaires présentés au Fonds de production CIRTEF d'autre part.

Concernant la qualité technique des programmes livrés, le CIRTEF attire l'attention des membres sur les attentes de TV5MONDE qui ne sont pas suffisamment respectées à ce jour.

A ce sujet, plusieurs propositions convergent vers la nécessité pour le CIRTEF de mettre en place une procédure écrite indiquant précisément les normes PAD validées, idée soutenue par le Secrétaire Général du CIRTEF, Guila Thiam.

La commission TV encourage donc les membres à produire cet effort qualitatif, ces émissions ayant également une exposition nationale.

M. Amadou Vamouké, Directeur Général de la CRTV, propose la désignation d'un qualicien qui labelliserait les productions. Il invite fortement les organismes à s'inscrire dans une réelle démarche qualité.

Chantal Bernheim (RTS) incite par ailleurs l'ensemble des participants à porter également une attention particulière à la qualité du son.

Concernant la sélection des projets documentaires du fond de production, TV5MONDE souligne la fréquente confusion faite entre l'écriture documentaire et l'écriture reportage d'information, et engage les chaînes à réorienter les auteurs dans le sens véritable du documentaire.

### **Centres Régionaux de Production et de Formation (CRPF)**

Les directeurs des CRPF ont chacun détaillé l'activité de leur Centre, que vous pourrez retrouver dans le dossier remis en séance.

## **Les productions**

Deux types de productions se dégagent :

Les productions récurrentes que nous venons d'évoquer :

- Reflets Sud
- Le «FRANC-PARLER»
- Les séries documentaires

Ces séries sont conçues pour rentrer dans le cadre des « FORMATIONS ».

Les séries magazines ou documentaires en cours de développement :

Nous nous sommes arrêtés sur la série MEMOS lancée par le CIRTEF en partenariat avec l'OIF, une série de programmes courts (2'30 à 3' générique compris). Ses principaux objectifs sont de :

- 1- donner une image dynamique et positive des archives des télévisions ;
- 2- constituer un fonds d'images panafricain et Caribéen.

TV5MONDE souligne la nécessité du travail de restauration de ces archives avant numérisation.

Yves Bigot, Directeur Général de TV5MONDE, insiste sur la valeur patrimoniale et commerciale que ces archives représentent pour les chaînes nationales.

A la question du financement pour ces restaurations, il invite l'ensemble des chaînes à se rapprocher de leur tutelle respective compte tenu de l'importance d'un tel patrimoine.

Le CIRTEF a remis aux membres de la commission l'état d'avancement des séries documentaires en cours de production :

- Les énergies renouvelables en Afrique
- Migr'action
- Saveurs d'Afrique 2
- Ma vie après le sport
- Le chemin de fer en Afrique de l'Ouest

Certains membres de la commission TV ont renouvelé leur demande émise à Ouagadougou en 2013 à savoir, obtenir des précisions sur :

- le processus de lancement des appels à projets ;
- le processus de décisions concernant les thèmes abordés.
- la mise en place d'une information régulière des membres en désignant un référent nommé par chaque Directeur Général.

A la majorité la commission TV de ce jeudi a voté pour la mise en place de ce dispositif favorisant ainsi une meilleure circulation de l'information et une meilleure réactivité.

## **Archivage numérique**

Dans le cadre du programme Capital Numérique mis en œuvre par l'OIF avec la contribution financière de l'Union Européenne et le concours du Groupe des Etats ACP, une application pour une plateforme distante de mise en réseau du patrimoine audiovisuel francophone numérisé, Archibald, a été développée.

Le Cirtef l'abrite dans un de ses serveurs à l'adresse : <http://www.cirtefarchi.com/> .

## **Le marché des échanges de programmes**

Mafarma Sanogo a fait part à la commission de l'état des échanges. Le CIRTEF déplore qu'aucun organisme n'ait pu adresser de rapport de diffusion malgré les nombreuses relances.

## **Nouveau site**

Le CIRTEF a présenté son nouveau site internet consultable à l'adresse suivante :  
[http:// www.cirtef.com/](http://www.cirtef.com/)

La Commission Télévision réitère sa demande d'établir lors de sa prochaine réunion l'évaluation des actions, notamment celles mentionnées dans les Recommandations et de l'inscrire à l'ordre du jour de sa prochaine réunion de 2016.

Le temps imparti à la Commission TV n'a pas permis aux membres de traiter les conclusions issues des Ateliers du Sefor 2015, ateliers consacrés à deux thèmes cette année :

Thème 1 : « Equilibre hommes / femmes dans les médias, source de modernité ? »

Thème 2 : « Orientations stratégiques des médias francophones de service public dans le monde numérique »

## **RECOMMANDATIONS DE LA COMMISSION TELEVISION**

**La Commission Télévision du CIRTEF, réunie à Victoria le 29/10/2015, recommande :**

- 1- Pour les chaînes : atteindre le niveau de qualité technique et le niveau d'écriture souhaité**
- 2- Pour ce faire, le CIRTEF éditera un cahier des charges technique (normes PAD à l'international) et éditorial pour l'ensemble des productions**
- 3- Désigner un référent ou une personne ressource dans chaque chaîne pour le suivi des appels à projets et dossiers CIRTEF afin de fluidifier la communication.**
- 4- Encourager la restauration du patrimoine des archives avant leur numérisation en partenariat avec leurs tutelles éventuellement.**
- 5- Pour les chaînes, transmettre les rapports de diffusion des programmes au Secrétariat Général du CIRTEF.**
- 6- Renforcer la formation des techniciens et des réalisateurs**
- 7- Lors du SEFOR, allonger le temps alloué à la commission TV pour approfondir les sujets et pour visionner les programmes,**
- 8- Poursuivre les échanges sur le blog pour déposer les idées de thématiques 2016 des séries CIRTEF (par exemple la valorisation des femmes dans nos sociétés)**

La commission TV a tenu à remercier chaleureusement Antoine ONEZIME, Directeur Général de la SBC et ses équipes pour leur accueil, leur gentillesse et leur efficacité.

La commission TV remercie également le secrétaire Général Guila Thiam, Mafarma Sanogo et leurs équipes pour les efforts mis en œuvre tout au long de cette année.

La Présidente  
Marjorie Vella

Le Rapporteur  
Fabienne Saint-Criq